journal, le *Forum*, se fit l'écho de l'indignation générale.

Sur ces entrefaites, le maire annonça l'enlèvement des autres croix et fit prévenir les curés de la ville que ces croix leur seraient remises après l'opération.

Pour empêcher cet attentat, les fidèles organisèrent une garde d'honneur autour des calvaires et, en forme de protestation, les couvrirent de fleurs et de verdure.

Après quelques hésitations, le maire donna l'ordre de passer outre, et envoya, vendredi dernier, une équipe d'ouvriers pour abattre la croix des Maures. Mais les femmes protestèrent énergiquement, coupèrent les cordes et repoussèrent les ouvriers.

L'émotion grandit en ville : en quelques heures, des pétitions furent couvertes de milliers de signatures.

Le samedi matin, sous prétexte d'apaisement, le maire fit enlever les fleurs et la verdure et répandre le bruit que l'enlèvement était ajourné.

Mais, dans la nuit de samedi à dimanche, par une obscurité profonde et une pluie battante, le sacrilège fut consommé; toutes les croix de la ville furent simultanément renversées et emportées, les colonnes et les piédestaux brisés.

Aucun agent ne se trouva là pour empêcher ce vandalisme criminel; aucun procès-verbal ne fut dressé. Les noms des exécuteurs sont connus d'un petit nombre, ils le seront bientôt de tous. Ces misérables ont agi avec méthode et discipline.

Les sept croix ainsi renversées sont celles des Maures, de la Major, de Charles-Chinet, de Saint-Césaire, de Trinquebaille, de la place Saint-Vincent et du Pont-des-Flâneurs.

Cette dernière est une œuvre d'art. Elle est en fer forgé, et le Christ de bronze est plus grand que nature. La croix était donc trop lourde pour être emportée. Elle pendait tordue et à demi arrachée, le Christ avait été déboulonné et jeté dans la boue.

Le dimanche matin, à la nouvelle d'un aussi odieux sacrilège, un frémissement d'indignation parcourut la ville, et nous décidâmes de ramener processionnellement le Christ du Pont-des-Flâneurs à l'église de la Major.

A 1 h. 1/2, une foule immense, évaluée à plusieurs milliers de personnes, entourait la croix, et le Christ, porté par des hommes de toutes conditions, traversait triomphalement la ville par les promenades et les rues principales. La foule, sans cesse grossissante, criait : « Vive la croix! » et chantait des cantiques.

Devant la maison du maire, ce fut une explosion formidable d'indignation :

— Démission! démission! répétaient des milliers de voix.

Même manifestation et mêmes cris devant la mairie sans qu'aucune protestation osât se faire entendre.

Devant la cathédrale Sainte-Trophime, les chants et les acclamations à la croix redoublèrent, et la réception solennelle à l'église de la Major revêtit un caractère d'incomparable grandeur.

Le temple était trop petit pour contenir toute la foule. Les manifestants restèrent massés sur la place et défilèrent dans le plus grand ordre devant le Christ.

Au retour, les manifestations hostiles recommencèrent devant la mairie, et deux conseillers municipaux socialistes furent fortement bousculés.

Le lundi matin, des ouvriers municipaux démolirent les piédestaux des croix, et procédèrent, en quelques heures, à l'enlèvement des matériaux et au nivellement du terrain.

Le même jour, la croix de Trinquebaille fut retrouvée dans le Rhône par des scaphandriers, et ramenée à l'église au milieu de la même foule et avec les mêmes manifestations que la veille.

La Fabrique intente un procès au maire pour l'enlèvement de la croix de Saint-Césaire qui appartient à l'église.

Lundi soir, une bande d'énergumènes payés organisèrent une manifestation antiviérienne aux chants de la *Carmagnole* et de l'*Internationale*, et aux cris de : « A bas la calotte! à bas la croix! »

Des pierres furent lancées dans les vitres du comte de Divonne, de M. de Courtois, et aussi dans mes fenêtres.

M. Nicolas, maire radical-socialiste, a fait apposer deux affiches à la suite de ces incidents.

Dans la première, de couleur blanche, il invite la population au calme et déclare flétrir l'attentat brutal commis dans la nuit contre la volonté, dans la seconde, de couleur rouge, il renouvelle les regrets, auteurs de la manifestation anarchiste, de l'avoir vengé des injures des cléricaux. Il affirme à nouveau avoir été étranger à l'attentat contre les croix. Il termine en injuriant grossièrement les catholiques et en se glorifiant de n'avoir pas de religion.

M. Nicolas a beau essayer de se disculper, la responsabilité des sacrilèges commis doit retomber sur lui tout entière.

Après la délibération du mois d'août, il a fait démolir officiellement deux croix : il a dû en faire abattre une troisième et il a ordonné la démolition des autres.

Son journal, la *Démocratie arlésienne*, déclarait, quelques jours avant l'attentat, que pour réussir il fallait renverser les croix pendant la nuit.

On raconte que l'enlèvement des croix fut décidé et organisé, vendredi dernier, dans une réunion secrète du Conseil municipal. L'ensemble et la méthode, apportés par les démolisseurs dans leur travail, permettent de le croire. Les encouragements donnés par le maire aux émeutiers et la passion antireligieuse de son affiche rouge valent un aveu. La population clairvoyante l'a d'ailleurs jugé et se souviendra.

ANGLAIS ET BOERS

UNE VICTOIRE DE DE WET

Lord Kitchener télégraphie :

Johannesburg, 26 décembre, 7 h. 15 matin.

Le général Rendell m'annonce que le 24 décembre, de Wet, à la tête d'un nombre considérable de Boers, a enlevé de vive force le camp du colonel Firman, à Tweefontein.

Je crains que les pertes ne soient importantes.

Les troupes commandées par Firman consistaient en quatre compagnies de yeomanry avec un canon de campagne et un canon automatique. Elles gardaient la tête de ligne de blockhaus, allant de Harrismith à Bethléem.

Deux compagnies de cavalerie légère anglaise sont parties à la poursuite de de Wet.

Voilà la dépêche officielle anglaise. — Qu'apprendrons-nous quand nous viendront des détails d'autre source. Il faut que le désastre soit sérieux pour que Kitchener se décide à l'avouer, même en ces termes.

Le lecteur n'oublie pas que récemment, à deux reprises différentes, de Wet avait failli « anéantir » deux colonnes britanniques.

A la troisième reprise, il a infligé une véritable défaite aux Anglais : cela est clair malgré les réticences calculées de la dépêche officielle.

De Wet a pris de vive force le camp du colonel Firman occupé par 4 compagnies, c'est-à-dire au bas mot, en admettant l'effectif le plus réduit, par 400 hommes qui sont tués, blessés ou prisonniers. De Wet a pris encore deux canons et certainement aussi les approvisionnements, les munitions et les vivres.

Voilà le « gâteau de Noël » que les Boers offrent aux Anglais.

Ce succès est considérable, non seulement au point de vue matériel, mais encore et surtout au point de vue moral. Les prisonniers seront certainement rendus. Les Boers ne sont pas en situation de les interner ; mais si les Anglais faisaient la guerre avec humanité, ils devraient rendre le même nombre de prisonniers boers. Les choses se passent ainsi entre belligérants civilisés, mais les Anglais font la guerre en barbares.

Une razzia des Boers

On télégraphie encore de Johannesberg le 26 décembre qu'un commando boer de certaine importance a attaqué à Pittansberg une tribu indigène à la solde des Anglais et lui a enlevé 60 000 têtes de bétail.

Voilà un véritable « tableau de chasse »

Les journaux anglais

Ce matin, les journaux anglais témoignent tous d'une irritation facile à comprendre. Ils ne publient aucun détail, aucune dépêche partielle et, cependant, ils doivent en avoir, ce qui autorise à penser que ces dépêches donnent des nouvelles fort désagréables. Par contre, ils demandent tous que des secours importants soient immédiatement envoyés à Kitchener.

« Encore des troupes montées, c'est ce qui faut à lord Kitchener, et c'est ce qu'il aura », dit le *Daily Mail*.

Le *Daily Telegraph* dit : « Voilà une fois de plus démontré l'inefficacité de la politique de dévastation. »

Une conférence de M. Sandberg

Hier soir, à Paris, M. Sandberg, qui vient de faire en diverses villes de France (Tours, Limoges, Bordeaux, Toulouse, Pau, Nîmes, etc.) des conférences du plus vif intérêt, en a fait une dernière au théâtre de la Gaîté.

L'ancien aide de camp de Botha a été accueilli avec enthousiasme par une salle comble. Il était en simple uniforme de drap gris des officiers boers. Il a fait passer un frisson d'épouvante et d'horreur dans l'auditoire en lisant divers passages du journal de miss Hobbouse sur les camps de concentration, en rappelant les abominables traitements qu'y subissent les femmes et la mortalité terrible qui y fauche les petits enfants.

M. Sandberg a encore mis en évidence l'emploi des Cafres dans les rangs anglais, sous la conduite d'officiers anglais.

Le conférencier a produit une grande sensation en lisant une lettre du président Steijn à lord Kitchener, dont quelques parties étaient inédites. Le président Steijn s'érige en accusateur des Anglais et flagelle, dans les termes les plus rigoureux, la conduite de l'armée anglaise.

Il rappelle qu'en maintes occasions les soldats se sont mis derrière les femmes afin de trouver une protection, la générosité des Boers leur interdisant de tirer dans ces conditions; le président Steijn cite des faits très précis, et il fait appel à lord Kitchener, l'invitant à demander à ses propres soldats si les faits qu'il rapporte ne sont pas exacts.

M. Sandberg, lui-même, a pris part à un combat qui s'est terminé par un corps à corps, où la lutte finale a eu lieu à coups de crosses de fusil, ce qui a donné l'avantage aux Boers.

Il a terminé en affirmant que les Anglais ne viendraient jamais à bout de la résistance des Boers et en disant que lorsque les officiers anglais ont demandé aux femmes d'engager leurs maris ou leurs frères à cesser la lutte, ces pauvres créatures, souffrant de la faim et mourant des suites de mauvais traitements, se sont redressées, le front haut, en criant à la face de leurs insulteurs : « Vengeance! »

La conférence, qui a soulevé de véritables tempêtes d'applaudissements, fut souvent interrompue par des cris : A bas les Anglais! A mort Chamberlain! Lâches assassins! »

A TRAVERS LA PRESSE

La haine du Christ

Sous ce titre, l'académicien Emile Faguet apprécie, dans le *Gaulois*, les tristes événements d'Arles.

Un libre penseur ne peut voir une croix quelque part sans sentir sourdre en lui la fâcheuse épilepsie. Cette maladie, qui fut très répandue aux IVe et Ve siècles de notre ère parmi les *Iconoclastes*, recommence à sévir dans nos populations occidentales avec une intensité inquiétante. On l'appelle en pathologie la *christophobie*. Elle a tous les caractères d'une maladie nerveuse très grave qui peut conduire, comme toutes les maladies nerveuses, à des actes de démence caractérisée ou d'imbécillité marquée.

C'étaient des croix plantées en place publique et par conséquent — car la christophobie est raisonnante, comme beaucoup de maladies mentales — et par conséquent c'étaient des « marques et manifestations extérieures du culte catholique », ce qu'un Conseil municipal radical ne saurait souffrir.

On aurait pu faire remarquer à ce Conseil municipal radical-socialiste-iconoclaste-christophobe qu'une église est aussi une manifestation extérieure de culte catholique. Vous voulez que les marques et signes du culte catholique soient tous renfermés dans l'église et n'en sortent point. Admettons. Mais l'église elle-même a un extérieur qui la désigne à tous les yeux, et par elle-même, en son ensemble, en toute sa structure, depuis son portail jusqu'à son chevet, et depuis ses soubassements jusqu'à sa flèche, elle est une marque et une manifestation *extérieure* de culte catholique.

Remarquez de plus que vous ne voulez point de croix dans la rue; mais l'église elle-même, comme vous n'êtes point sans vous en être aperçus, si vous avez regardé un plan de votre ville ou d'une autre ville, l'église elle-même est une croix, par son dessin général. C'est une croix couchée. C'est un signe de croix sur le sol. Voilà, je crois, une marque et manifestation extérieure assez nette et évidemment insupportable du culte chrétien. Vous voilà donc forcés, en bonne logique et en bonne monomanie raisonnante, d'abattre, renverser et raser toutes les églises de la ville vénérable et glorieuse dont vous êtes les précieux gouverneurs, administrateurs et épurateurs! Je ne doute pas, du reste, que vous n'aboutissiez bientôt à cette conclusion rationnelle, à cette décision raisonnable et à cette exécution intelligente.

Je vous recommanderai aussi un *signe extérieur* qu'il est d'un esprit juste de vous signaler. J'ai remarqué que, dans votre pays, qui est charmant, il arrive souvent qu'un honnête et expansif citoyen, voyant arriver vers lui un ami cher, étend les bras, de droite et de gauche, en toute leur longueur, en disant : « Tê! embrasse-moi, mon bien bon! » Cet homme aux bras étendus figure une croix, un crucifix, un christ, avec une exactitude révoltante. C'est une marque et un signe essentiellement extérieurs du culte catholique. Je vous conseillerai de prendre des mesures sévères contre ce signe de ralliement, et, si les mesures bénignes de police conciliante n'arrivaient pas à extirper cette habitude nationale, d'abattre proprement les bras étendus de ces citoyens suspects ou tout au moins intempestifs. Les croix vivantes ne doivent pas plus se tolérer que les croix de pierre ou de bois. Elles sont, évidemment, plus subversives encore. On ne saurait veiller de trop près à la complète et radicale abolition de tout signe extérieur, même peut-être involontaire, du culte catholique.

Le P. Gaertner

L'ex-anarchiste Jacques Dhur vient de faire un voyage de reportage dans les colonies pour le compte du *Journal*.

En route, il a eu comme compagnon de voyage, avec le doyen du corps diplomatique à Pékin, au moment des troubles, M. Bernardoy de Cologan, ministre d'Espagne.

M. de Cologan a présenté au journaliste un jeune missionnaire dont il cite les exploits pendant le siège de Pékin.

M. Jacques Dhur les rapporte en ces termes :

Il se nomme Gaertner. Il est Autrichien et se destinait tout d'abord au dur métier des armes. Elevé à l'Ecole militaire des Cadets impériaux, il partit en Crète, au moment de la guerre gréco-turque. Il en revint avec la vocation qui devait lui faire endosser le froc et aller en Extrême-Orient, évangéliser les hommes de l'Empire du Milieu.

Pendant le siège des légations et des missions, il a reçu 49 blessures — une tous les deux jours... Il porte encore au ventre d'effroyables déchirures produites par des éclats d'obus, et s'en va à Paris pour se faire opérer chez les Frères de Saint-Jean de Dieu.

Là-bas, au Pei-Tang, il n'y avait ni médecin, ni pharmacien, et il dut se bander lui-même avec un drap de lit. Et il est resté ainsi, pendant quatre-vingt-neuf jours, sans que cela l'arrêtât un instant. Car c'est lui qui, grâce à sa science militaire acquise chez les Cadets autrichiens, organisait la défense.

Mais, bientôt, fut épuisée la provision de cartouches Lebel. Le P. Gaertner fit appel à ses souvenirs de chimie et se dit qu'il pouvait fabriquer de la poudre. Mais l'élément essentiel, le salpêtre, manquait. Pour s'en procurer, il n'y avait qu'un moyen — héroïque celui-là — c'était d'aller s'emparer des magasins de salpêtre de l'empereur. C'est ce que fit le P. Gaertner.

LES JEUNES CRIMINELS

Le « Patronage familial » tenait hier soir, jeudi, une grande réunion, rue d'Athènes. Le chef de cabinet de M. Waldeck-Rousseau présidait. Le conférencier était Me Henri Robert. Il a fait le procès des maisons de correction; il a expliqué comment les jeunes criminels se forment; ils sont pris dans l'engrenage.

L'alcoolisme, est une des causes de la criminalité. Les pouvoirs publics avaient espéré que l'instruction obligatoire allait diminuer le nombre des criminels. Or, bien au contraire, cette fameuse obligation n'a fait qu'augmenter la criminalité chez les adolescents.

Me Robert a dit qu'il fallait introduire la morale dans l'éducation et dans les familles. Et nous ajoutons que c'est la morale religieuse seule qui est un remède au mal dont souffre la société.

SOLDATS SURPRIS PAR UNE AVALANCHE

Notre correspondant particulier de Saint-Jean-de-Maurienne nous a adressé hier soir cette dépêche qui, parvenue trop tard, n'a pu figurer dans la plupart de nos éditions :

Jeudi matin, dans la petite église des Fourneaux, ont eu lieu les funérailles des six victimes de la catastrophe du Fréjus.

L'église était décorée de tentures funèbres et de drapeaux cravatés de deuil.

Etaient présents, le général Zédé, gouverneur de Lyon, les généraux de France, Arvers, le colonel Soyer, du 97e, M. Gravier, conseiller général, maire de Modane, et une délégation des Conseils municipaux de Modane et des Fourneaux.

Les honneurs militaires ont été rendus par une compagnie du 97e.

Des allocutions émouvantes ont été prononcées par le gouverneur Zédé, le colonel Soyer et le curé des Fourneaux.

Pendant cette cérémonie impressionnante, beaucoup de personnes pleuraient.

Deux victimes ont été inhumées aux Fourneaux et quatre transportées dans leur pays.

Très nombreux assistants des pays voisins, qui avaient voulu donner un témoignage de sympathie à ces infortunées victimes du devoir.

G.

Aux prochaines élections

M. Emile Néron-Bancel, député de l'arrondissement d'Yssingeaux, ne se représentera pas aux élections de 1902. Un de nos confrères annonce qu'il se propose de patronner la candidature de son cousin, M. Edouard Néron, maire de Monistrol-sur-Loire.

MADAGASCAR

Le *Djemnah*, courrier de Madagascar, du Tonkin et de Djibouti, a apporté ce matin à Marseille les nouvelles que voici :

LE MONUMENT DES SOLDATS FRANÇAIS

A Tananarive, on a inauguré il y a quelques jours le monument élevé aux soldats français morts pendant la campagne qui précéda la soumission de la ville. Ce monument est dressé sur la place Colbert, en face le palais du gouvernement général. Il domine la route de Majunga par laquelle arriva la colonne qui obtint la capitulation.

La cérémonie d'inauguration eut lieu en présence des troupes, des fonctionnaires civils, des colons et de leurs familles, et d'un grand concours de Malgaches.

M. l'ingénieur Jully — celui-là même qui avait organisé le pavillon de Madagascar pendant l'Exposition de 1900 — a dit dans un langage très clair l'histoire de la conquête, puis il a remis le monument à la colonie au nom du Comité qui a pu l'élever.

Le général Galliéni a répondu. Il a fait l'éloge des troupes et montré les diverses étapes de la pacification.

S'adressant ensuite au peuple malgache il a énuméré les bienfaits dont il est redevable à la France : les hôpitaux, les ambulances, les routes qui s'ouvrent partout, l'instruction professionnelle qui se développe, la liberté avec la justice régnant sur tout le pays.

Il a fait l'éloge du général Duchesne, celui de M. Le Myre de Vilers et de tous ceux qui ont le plus contribué à faire de Madagascar un pays français.

Après le général Galliéni, le consul d'Angleterre a salué nos soldats et exprimé son admiration pour le développement rapide de la colonie.

Enfin, le gouverneur général intérimaire M. Rasanavy, a exprimé les sentiments du peuple malgache sur la fidélité duquel la France peut désormais compter.

Les troupes qui assistèrent à ce défilé devant le monument et à leur suite les écoles de Tananarive avec leurs 10000 élèves : Ecoles professionnelles, Ecole de médecine, Ecole normale, Ecole des missions catholiques, etc.

Les enfants, garçons et filles, portaient des emblèmes et des drapeaux qu'ils déposaient au pied du monument.

Le *Journal officiel* de Madagascar donne des détails sur les travaux publics de toutes sortes entrepris dans l'île, sur le chemin de fer en construction. La plus grande activité règne partout.

DJIBOUTI

Le *Djemnah* apporte aussi ces nouvelles :

Le Sultan de Raheita est de retour chez lui. Il est assez difficile de dégager la vérité complète des renseignements fournis par les indigènes que nul Européen n'a pu contrôler encore. Il est certain cependant que le Sultan Hamed Dini est rentré à Raheita sans être inquiété par l'administrateur italien d'Assab.

On raconte qu'un navire de guerre turc, qui se trouvait dans les parages de Périm, a débarqué, sur la côte des Danakil, on ne sait quels personnages musulmans qui ont servi d'intermédiaires entre les autorités italiennes et le Sultan insoumis de Raheita, pour que celui-ci revienne sur le territoire du protectorat italien.

Les Danakil gardent encore une attitude menaçante vis-à-vis de l'Italie. Ce qui est complètement hors de doute, par exemple, c'est la tranquillité profonde qui règne chez les tribus Dankalies du protectorat français.

M. Ormières, gouverneur par intérim, a pris toutes les mesures pour que rien d'agressif ne soit préparé sur notre territoire contre nos voisins italiens d'Assab, avec qui les rapports restent cordiaux.

Pour tenir dans le calme les alliés du Sultan de Raheita, l'Italie peut compter sur la neutralité plus que bienveillante des autorités françaises au nord d'Obock.

TONKIN — CHINE — JAPON

Dans l'*Avenir du Tonkin*, apporté par le *Djemnah*, on trouve ces nouvelles :

La canonnière française *Olry* a franchi sans accident, à la fin du mois d'octobre, les rapides les plus dangereux du haut Yang-tsé-Kiang (fleuve Bleu), notamment ceux de Yétang et de Koo-Tan.

Hong-Kong. — Le 5 novembre, à 1 heure du matin, des bandits ont voulu faire sauter une fabrique de pétards à Kowloon, en face de Hong-Kong. La partie inférieure de la porte principale avait été enduite de pétrole, et une quantité considérable de poudre se trouvait placée tout près. Une fusée avait été allumée et commençait à brûler lorsque le feu fut découvert.

La police croit être sur la piste des criminels.

Laos. — Les gardes principaux Kuretch et Meslier venant du Tonkin avec 90 hommes de la garde civile sont arrivés le 8 octobre à Savanakek. Ils vont renforcer les détachements de milices envoyés contre les Khas.

M. Kuretch est reparti deux jours après de Savanakek pour Napy, près de Song-Khone.

Le reste du détachement de la garde indigène descend à Saravane sous le commandement de M. Meslier. On attend encore deux détachements de garde indigène de même effectif.

Le résident supérieur a l'intention, paraît-il, de former plusieurs colonnes de façon à cerner les Khas.

C'est le 22 novembre qu'a commencé l'exode, vers le Tonkin, des services généraux de l'Indo-Chine.

D'après notre confrère, le *Courrier saïgonnais*, le transfert des directions des services civils au Tonkin, entraînera le départ de Saïgon de 700 personnes environ.

Le gouverneur de la Cochinchine est transféré au bâtiment des affaires civiles et le palais du lieutenant-gouverneur va être transformé en musée.

—o—

On annonce que Moukden (Mandchourie) et ses environs ont souffert beaucoup à cause d'inondations. Le désastre a surtout été grand dans le Liaoyang, où les débordements d'une rivière ont causé l'échouement de 1300 jonques et la perte de la plupart de leur chargement.

—o—

Depuis la guerre sino-japonaise, environ 200 jeunes Chinois sont venus faire leur éducation militaire au Japon.

Un incendie a détruit 90 maisons à Jizodo (Machi.)

Une série d'ouragans s'est abattue vers le 8 sur le Japon; à Kanodamura notamment, plus de 200 maisons ont été inondées.

QUAND ON VEUT

« J'habite, écrit un propriétaire rural, un pays très irréligieux. Les Congrégations, entre autres, y ont des ennemis bêtement acharnés. Mais on aime à lire. J'ai acheté *Les Méconnus* et *Nos missionnaires patriotes et savants*, et je les ai déjà fait lire à l'instituteur, au vétérinaire, à un marchand de fer, à quatre ouvriers, à un cabaretier, à un ancien gendarme, à un libraire, à un perruquier, à un horloger et au notaire.

» La plupart de ces lecteurs comprennent aujourd'hui qu'un gouvernement qui persécute et chasse les missionnaires diminue au dehors notre influence, que notre exportation s'en ressent, et par suite le travail des usines; qu'il ne peut tarder de s'ensuivre une baisse des salaires qui accroîtra la misère, et que, par suite, en dehors de tout esprit religieux, au seul point de vue économique on ne saurait, aux prochaines élections, soutenir un pareil gouvernement. »

Voilà un mode d'action qui est à la portée de bien des gens à la campagne. Si seulement on voulait, que de préjugés on redresserait!

TRIBUNAUX

L'AFFAIRE BRIERRE

La Ligue pour la défense individuelle fondée par Me Henri Coulon a décidé de s'occuper de l'affaire Brierre.

Si l'arrêt de la Cour d'assises d'Eure-et-Loir n'est pas cassé par la Chambre criminelle, la Ligue est résolue à faire des démarches, à rechercher un fait nouveau avant que l'exécution de l'arrêt rende vaine toute révision.

L'AFFAIRE FAYOLLE

Sur les conseils de ses avocats, Fayolle, l'huissier qui vient d'être condamné par la Cour d'assises de la Gironde, sous l'inculpation d'avoir empoisonné sa femme, s'est décidé à signer un pourvoi en cassation.

NOUVELLES JUDICIAIRES. — Par décret du 24 décembre 1901, M. Chatelgnier, conseiller à Nîmes, est nommé conseiller à la Cour d'appel de Poitiers, en remplacement de M. Gassand, admis à faire valoir ses droits à la retraite et nommé conseiller honoraire.

Aux termes du même décret, le siège de conseiller à la Cour d'appel de Nîmes, laissé vacant par M. Chatelgnier, est supprimé.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL EN 1900

D'un rapport que le ministre du Commerce vient d'adresser au président de la République, il résulte, qu'en l'année 1900, il y a eu 250 976 accidents dans les établissements industriels.

Nous avons déjà donné le chiffre total des accidents.

En voici la répartition par ordre d'industrie :

Alimentation	12 204
Bois (Industrie du)	6 853
Chemins de fer (Construction et réparation des)	12 [illegible]
Chimiques (Industries)	7 [illegible]
Construction	27 969
Cuirs et peaux	3 104
Eau, chauffage, éclairage	5 457
Imprimerie	1 511
Industrie textile	15 453
Machines-outils, instruments de précision, appareils	28 081
Métallurgiques (Usines)	29 738
Métaux (Travail des)	9 564
Moulins	1 890
Papiers, cartons	2 758
Pierres et terre (Industrie des)	9 527
Vêtement et accessoires	1 687
Industries diverses	6 149
Exploitations agricoles avec moteurs inanimés	1 619
Magasins publics dépendant des ministères de la Guerre et de la Marine	860
Autres magasins publics	1 010
Transports par eau	3 370
Transports par terre	11 834
Transports par voie ferrée, chemins de fer, tramways	27 065
Magasins d'alimentation avec moteurs inanimés	702
Autres magasins privés	4 098
Divers	2 261

Le nombre total d'ouvriers existant dans les établissements où se sont produits les 252 976 accidents s'élève à 2 755 995. La proportion des accidents est donc de 64 par 1 000 ouvriers employés.

Sur ces 252 976 accidents, 1 068 ont entraîné la mortde leux quien ont été victimes, plus de 200 000 ont entraîné une incapacité temporaire de plus de quatre jours.

Au pays de la Crèche

NOTRE-DAME DE FRANCE

On lit dans le *Pèlerin* :

On ignore les difficultés immenses des Assomptionistes à l'étranger, là où ils ont encore le droit d'exister.

Les 60 religieux étudiants de Notre-Dame de France, *qui vivent uniquement d'aumônes*, sont des plus éprouvés, car ils sont loin de toutes relations, et leurs frères accablés de charges nouvelles ne peuvent les aider. Nous nous faisons donc ici le porte-voix de leur cri de misère, nous qui les avons vus si souvent à l'œuvre dans les Pèlerinages de Terre Sainte.

Certes, pour les secourir, il ne faudrait point dépouiller d'autres pauvres, ce n'est point la méthode de Notre-Seigneur, qui nous enseigne à multiplier avec foi le perpétuel miracle de la charité. Les cœurs fidèles à ce programme divin ajoutent, par le sacrifice, un prix inestimable à leur aumône, aussi n'est-ce pas sans émotion que nous lisons dans la lettre d'envoi d'un subside qu'on regrette de ne pouvoir grossir davantage des phrases comme les suivantes qui émanent d'une ancienne pèlerine de Jérusalem :

« Si vous entriez en dedans de moi-même, vous seriez stupéfait de voir avec quelle ardeur je désire avoir de l'argent et encore de l'argent. Je deviens avare, dit mon entourage, parce que je voyage en troisième, je porte des souliers percés, je viens de vendre mes chevaux, etc..... De l'argent? j'en voudrais assez pour pouvoir ne pas refuser à qui demande, pour pouvoir vous aider tous dans vos œuvres. Si vous saviez comme j'en veux parfois à ceux qui peuvent beaucoup et ne font rien, en donnant leur bien ou en se donnant eux-mêmes! »

N'en voulons à personne, mais admirons ce zèle qui sait aider, non seulement les souscriptions nationales, mais encore l'Eglise pauvre de Jérusalem.

Le tronc de Notre-Dame de France est en Terre Sainte, et, pour le remplir, le mieux est de faire le saint voyage ou d'envoyer un ami passer quelques jours là-bas à l'hôtellerie de France; on peut aussi expédier des mandats-poste à *M. l'économe de Notre-Dame de France à Jérusalem* (poste française), ou charger le gérant du *Pèlerin* (5, rue Bayard, Paris) de les lui faire tenir.

LE SAINT DU JOUR

LES SAINTS INNOCENTS

Dès les premiers siècles, l'Eglise catholique a honoré d'un culte spécial comme martyrs, les nombreuses victimes de la fureur du cruel Hérode qui ordonna le massacre de ces innocents enfants de Bethléem et des environs, afin, il l'espérait, de ne pas laisser échapper l'Enfant Dieu nouveau-né. Ils furent, dit saint Augustin, les fleurs et les prémices des martyrs. La jalousie d'un tyran leur assura ainsi de bonne heure la vie éternellement heureuse, que les passions et les orages de la vie auraient pu leur faire perdre.

CROIX

NOS AMIS DÉFUNTS

M. l'abbé Joseph Gontier, curé depuis quarante-trois ans des paroisses de Saint-Triest et de Nielles-lès-Calais (Pas-de-Calais), le 21 décembre, à 71 ans.

DOUX CŒUR DE MARIE, SOYEZ NOS SALUT

(Des jours d'indulgence)

SOUSCRIPTION POUR LES ORPHELINS DE LA MER

Pour les orphelins, 10 fr. — *M. Bailland, à B. (Gironde), 20 fr.* — *Mme Vve Mégemont, à B. (Corrèze), 10 fr.* — *Louise Chamaillard, à V. (Cher), 0 fr. 50.* — *Mme Reuzier, 25 fr.* — *Mme Fouvrel, 10 fr.* — *Mme de Béranger, 5 fr.* — *Mme Martin, 5 fr.* — *Mme L. Amirale Salmon A., 5 fr.* — *Mme Bagard, 5 fr.* — *Mme la marquise de Laurens A., 10 fr.* — *Mme Nocou, 5 fr.* — *Mlle J. Renouf, 5 fr.* — *Mme B. à Paris, en souvenir d'un ancien officier de la marine, 250 fr.* — *S. M., du Creusot, 3 fr.* — *Au nom de notre petit René, pour les petits frères malheureux, 1 fr. 05.* — *Paroisse de Ploubian (Côtes-du-Nord), 10 fr.* — *Mme L. Amirale Escaude, 10 fr.* — *Mme Colpaert, 10 fr.* — *Mme Tréboul, 20 fr.*

Les souscriptions sont reçues au siège de l'œuvre, 22, Cours la Reine, Paris, VIIIe, et au siège des Comités à Lyon, à Brest, à Rochefort, à Cherbourg.

MON ALMANACH 1902

Se hâter d'en demander si l'on veut en avoir encore, car sur 300 000 exemplaires sont presque tous envolés pour la plus grande joie de nos lecteurs.

D'après les échos du notre courrier : « La gaieté y va de pair avec l'édification. » « C'est un brave petit combattant pour toutes les causes actuellement en péril. » « Pimpant, alerte, bien paré de gravures, émouvant et rieur tour à tour. » « Un trésor d'indications pour les ouvriers de la terre. »

Excellent cadeau d'étrennes pour les patronages et les autres œuvres, pour les tournées des porteurs aux foyers ruraux ou même citadins.

Prix : 0 fr. 15 l'exemplaire, port : 0 fr. 10.

Remises : 7/6, 70/50, 120/100.

Colis-poste : 51 dans 3 kilos; 28 dans 5 kil.; 175 dans 10 kilos.

Maison de la Bonne Presse

5, RUE BAYARD, PARIS VIIIe

Calendrier de la « Croix » 1902

Magnifique sujet en couleurs très artistique par Smoore, représentant le Christ en croix. Ce calendrier est le plus réussi de tous ceux qui ont encore été publiés.

L'UNITÉ, 0 *fr.* 05, PORT, 0 *fr.* 05

Au-dessus de 10 exemplaires, 0 fr. 02, port en sus. Le cent, 3 francs, port en sus.

Un colis de	3 kilos en contient	90
»	5 »	150
»	10 »	300

INDIQUER LA GARE

FEUILLETON DE LA CROIX DU 28 DÉCEMBRE 1901 — 53 —

Le journal d'un solitaire

— Non, Monsieur le conseiller municipal, l'incident n'est pas clos. L'orateur n'a pas voulu répondre à ma question, et savez-vous pourquoi, vous tous qui êtes ici? Eh bien! Pontis n'est pas Français, Pontis est Allemand, et son grand-père a combattu autrefois sur le Rin nos grands parents. Allez, Pontis, continuez à insulter encore des Bretons et des Français!

Il poussa une espèce de rugissement, me cria : « menteur », je crois, mais cela se perdit dans une immense huée, mêlée de quelques faibles cris de désapprobation à mon adresse. Beaucoup des braves gens qui étaient là quittèrent leurs places et vinrent me serrer la main, les gens sur les chaises derrière Pontis s'étaient aussi levés et, quand le tumulte fut apaisé, le même conseiller, qui avait ouvert la séance, revint vers la table, et, d'une voix dolente annonça que l'orateur se sentant indisposé, la séance était levée. Il y eut encore quelques cris, et l'on sortit. L'entrepreneur Kervella me félicita de ce qu'il appelait mon courage et me demanda avec quelques autres ce qu'était réellement Pontis.

— D'abord il ne s'appelle pas du tout Pontis, leur répondis-je, mais Samuel Schultz; c'est un juif allemand, probablement un espion.

Ils voulurent ensuite savoir par quel moyen j'avais percé à jour la fausse qualité de Pontis.

— Messieurs, permettez-moi de garder là-dessus le silence, je vous dirai simplement que j'ai des amis à Paris.

Depuis longtemps je voulais savoir qui était ce Pontis; j'en parlai à Frémont, qui a un ami haut placé à la préfecture de police, et quelques jours seulement avant la conférence nous obtînmes la réponse.

On y mentionnait que Pontis devait être un agent allemand du nom de Samuel Schultz, déjà expulsé de France pour espionnage dans l'Est et qui était revenu faire son métier en Bretagne où il jouissait d'une tolérance mystérieuse. Malheureusement pour lui, cette protection venait de lui faire défaut par suite de circonstances qu'on ne s'expliquait pas et, ajoutait l'ami de Frémont : « Maintenant il est très attaquable. »

J'étais donc arrivé providentiellement cette fois. Je le crois bien exécuté.

25 octobre 1886. — Pontis a disparu. Ses partisans sont très déconfits, et je vois, rien qu'aux coups de chapeau qu'on me prodigue, qu'on a grande crainte de mes mystérieux amis de Paris. Il est bon parfois de faire sentir qu'on dispose d'influences.

Une chose qui m'a beaucoup intrigué à cette conférence, c'était l'absence du Dr Aubriac et du maire Vinoc. Pour Vinoc, cela ne me surprend qu'à moitié. C'est un rusé matois sous son épaisse encolure : les élections du Conseil municipal ne sont pas très loin, celles du Conseil général non plus, et il ne tient pas à s'aliéner les voix de mes fermiers. Quant à Aubriac, il est très mal maintenant avec la municipalité pour toutes sortes de motifs, et je le crois disposé à quitter le pays.

11 juin 1887. — J'ai passé un triste hiver. Je n'ai que trente-six ans et je me sens absolument vieilli sous tous les rapports. Est-ce la suite des chagrins éprouvés ou l'effet d'une vie trop retirée? Je n'en sais rien. Je voudrais par moments retourner à Paris, mais cette installation ici me retient. Et puis, j'ai mes pauvres et un tas de braves gens qui m'assomment un peu, mais à qui je n'ose refuser les démarches pour obtenir soit une pension ou une petite place, et je croirais commettre une mauvaise action en leur refusant mon peu d'influence. Je vais écrire à Frémont de m'envoyer un jeune médecin selon mes goûts. D'abord, il n'y en a plus à Coëtlosquet et ensuite j'ai une idée en tête.

20 novembre 1887. — Je n'écris guère souvent dans ce journal où j'ai consigné tant et de si puériles choses. Je vis d'une vie végétative. De temps à autre, le curé vient me voir, quelquefois le Fr. Marcien, et c'est tout. L'établissement des Frères prospère; les cours de l'école des mécaniciens et des ponts et chaussées sont très suivis. Enfin, c'est un peu de bien fait.

Sournoisement, la persécution religieuse continue, malgré le départ de Pontis. Le Conseil municipal a inventé les fameux livrets scolaires de Caisse d'épargne. Cela a beaucoup ému la classe ouvrière qui a un culte pour la Caisse d'épargne. Ne voulant point d'infériorité pour l'école libre, j'ai fait distribuer le même nombre de livrets.

On est venu m'offrir la candidature pour le Conseil général. J'ai refusé net. J'ai peut-être eu tort. Je ne veux point être patronné par certains Comités du département dont les idées ne sont point les miennes, et, naturellement, je n'irai point demander l'appui des autres. Je reconnais que mon intransigeance est une infériorité morale.

Je n'ai cherché